

SYNTHÈSE DE L'ATELIER THÉMATIQUE « PAYSAGES »

du Jeudi 26 novembre 2020 à la salle Moulin Mais à Saint-Louis

Après présentation du projet de "Sécurisation de la RN5 Les Aloès / îlet Furcy" et des objectifs de la concertation du public en cours, les différents participants ont mené un travail collectif et les éléments suivants ont été mis en avant :

- Mise en valeur de l'ancienne route, devenir des délaissés routiers à clarifier, maintien des seuls délaissés nécessaires aux entretiens ultérieurs,
- Importance de poursuivre les réflexions autour du volet Paysages avant le choix final des solutions pour les études d'avant-projet (AVP),
- Développer une étude paysagère du projet avec :
 - une approche des nouveaux points de vue depuis la future route,
 - un aperçu de la nouvelle route depuis des points restant à définir.
- Conseil au MO : prendre l'attache d'un paysagiste externe à la maîtrise d'œuvre (aspect paysager peu pris en compte / présenté dans le dossier de concertation), ou prévoir un concours de prestataires pour travailler sur le volet Paysages,
- Enjeux paysagers très importants, vallée du Bras de Cilaos / RN5 : patrimoine paysager exceptionnel, attention à ne pas perdre le classement au patrimoine mondial de l'Unesco, question importante : que veut on laisser comme patrimoine aux générations futures ?

- Intégrer au projet le Plan d'Interprétation et de Valorisation Ecotouristique de l'itinéraire de la route de Cilaos porté par la CIVIS (haltes touristiques, valorisation patrimoines / paysages),
- Traitement paysager de l'entrée de l'îlet Furcy à prévoir,
- Création d'un parking relais à l'îlet Furcy : pôle multi-services, centre multi-modal sécurisé (bornes relais, bornes de recharge vélo, voiture, PMR), point d'information touristique / services, réparateur / service assistance, cf. atelier thématique "Transport / Mobilité" du 18/11/2020,
- Cadre de vie des habitants à sauvegarder, tout en permettant un développement socio-économique,
- Étudier des mesures compensatoires par rapport à l'impact du déclassement des Espaces Boisés Classés (EBC).